

Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Gérard-Filion	Ida Francœur
André-Laurendeau	ABSENT	Guillaume-Vignal	ABSENT
Antoine-Brossard	Louise Lalumière	Hubert-Perron	Gesner Joseph
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Ouellette	Isabelle Boutin
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Suzanne Carrier (s)
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Carillon	Tyna Phaneuf	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Charles-Bruneau	Patrick Côté	Laurent-Benoît	Christine Ally (s)
Charles-LeMoynes	ABSENT	Lionel-Groulx	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon Mariève Beaudoin-Sullivan (s)	Marie-Victorin (Brossard)	ABSENT
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Amel Chaman	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	El Mostafa Boudraa	Mgr.A.-M.-Parent	AUCUN
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	ABSENT
De Maricourt	Mylène Boisselle	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-D'Iberville	Julie Lessard
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Préville	Géraldine Ramsay-Lemelin
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanhem
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
École du secteur C	Marc-André Guay-Vinet	Saint-Jean-Baptiste	Lynne Crevier (s)
Éi de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	Stéphanie Dugas Christine Poisson (s)
Éi du Vieux-Longueuil	ABSENT	Saint-Jude	AUCUN
Éi Lucille-Teasdale	ABSENT	Saint-Laurent	Maude La Roche
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Romain	ABSENT
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École secondaire Saint-Edmond	ABSENT	Tourterelle	Caroline Ménard
École spécialisée des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Mathieu Tremblay	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directrice générale adjointe	
Georges-P. Vanier	ABSENT	Parent-commissaire	Bruno Marcoux

36 signatures, 34 écoles représentées sur 64.

61 membres officiels pour le comité de parents 2017-2018, quorum d'un tiers est de 20, nous avons 34.

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de l'assemblée se fait à 19 h 25, le quorum est constaté.

2) PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

Le comité de parents accueille deux finissantes du programme Art, lettres et communication : option médias du CÉGEP Édouard-Montpetit. Dans le cadre d'un de leur cours, les étudiantes s'intéressent au POS préscolaire-primaire mais plus précisément à la présente consultation du secteur Laflèche, à Saint-Hubert. Elles capteront donc ce point de la rencontre.

Relativement aux suivis de dossier, l'exécutif n'a reçu qu'un seul courriel pour le PEVR, et aucun courriel sur les projets-dossiers. Le représentant qui a envoyé le courriel est donc invité à rencontrer la présidente après la rencontre pour en discuter, s'il en ressent le besoin.

L'exécutif aimerait offrir une formation de la FCPQ aux représentants sur le rôle du comité de parents. La présidente rappelle que ce qui donne tout le sens au comité de parents, c'est la commission scolaire. La formation pourrait bénéficier à tous les représentants de conseil d'établissement.

3) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout du point 10.4 « Parole au représentant de la FCPQ », ajout du point 6.1 « Suivi des procès-verbaux » (et pour tous les autres ordres du jour à suivre).

Résolution N°CP-20180409-01

Sur la proposition de M. Patrick Côté, secondé par M^{me} Hélène Garon, l'ordre du jour est adopté avec les modifications proposées.

Adopté à l'unanimité

4) PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

4.1 POS Préscolaire-primaire et autres

Mme Caron présente quelques brefs sujets aux représentants.

Premier point, POS. La Commission scolaire Marie-Victorin (CSMV) a dressé le portrait des locaux en déficit au courant des prochaines années : cette année, 87 locaux en pénurie. Pour les années suivantes, la CSMV prévoit en 2018-2019 : 126 locaux en pénurie; en 2019-2020 : 152 locaux en pénurie; en 2020-2021 : 175 locaux en pénurie et en 2021-2022 : 200 locaux en pénurie.

Deuxième dossier : une lettre concernant une grève transport scolaire circulait. M^{me} Caron annonce que la grève est suspendue car les négociations avec l'employeur vont bien.

Troisième dossier : le directeur général M. Bellini prendra sa retraite en juillet prochain. L'offre d'emploi a été publiée.

5) PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

M. Nicola Grenon s'informe s'il y a des gens pressentis pour le poste de DG de la CSMV? M^{me} Caron répond par l'affirmatif.

M. Grenon poursuit et demande à la direction générale si elle est au fait des discussions sur l'avantage de placer des récréations avant le dîner, qui favoriserait une meilleure alimentation chez les jeunes? M^{me} Caron fera le suivi.

Finalement, M. Grenon s'informe si la CSMV fait partie du projet de la Fondation Jasmin Roy, utilisant la réalité virtuelle pour contrer l'intimidation. M^{me} Caron vérifiera l'information.

M^{me} Angélique Paquette soulève un problème du Portail-Parents qui ne semble pas bien fonctionner avec certain navigateur, pour la réinscription au service de garde. M^{me} Caron fera le suivi.

6) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2018

Résolution N°CP-20180409-02

Sous la proposition de M. Mathieu Tremblay, secondé par M^{me} Angélique Paquette le procès-verbal du 12 mars 2018 est adopté à l'unanimité.

Adoptée à l'unanimité

6.1 Suivi du procès-verbal

Il n'y a pas de suivi.

7) POS PRIMAIRE

Les représentants discutent des trois hypothèses puisqu'ils doivent en préférer une. Ceci dit, l'hypothèse C est majoritairement rejetée. Les hypothèses A et B sont envisageables et équivalentes. On mandate donc l'exécutif de demander des éclaircissements à la CSMV sur la différence de coûts entre les deux options puisqu'il y aurait une économie si l'annexe irait à Maurice-Duplessis, mais on ne sait pas d'où vient cette information. Mais selon un représentant, le comité de parents n'est pas outillé et n'a pas le pouvoir administratif pour favoriser l'une ou l'autre des hypothèses A et B. Il faudrait savoir quel gestionnaire est plus apte à administrer la future annexe. Bref, on ne sait pas ce qui est avantageux pour les enfants ni quelle sera la population étudiante à desservir. Mais peu importe l'hypothèse, ce seront les mêmes élèves qui se retrouveront à l'annexe.

Selon la représentante de l'école D'Iberville, l'hypothèse B est la favorite, mais l'hypothèse A est envisageable aussi.

Selon les représentantes de l'école Saint-Joseph, en fonction des hypothèses, l'hypothèse A, soit celle de créer une annexe à l'école Saint-Joseph, est la favorite. Les avantages soulevés sont : niveau de la cote IMSE, présence de classes spécialisées et la distance entre les deux établissements. Elles soulèvent cependant une inquiétude quant à la possible séparation des fratries. On se questionne aussi sur les absences plus fréquentes de la direction puisque celle-ci serait aux deux écoles. M. Brosseau confirme qu'il y aura une direction adjointe. Les représentantes de Saint-Joseph disent que leur direction est très enthousiaste face à cette hypothèse.

Selon la représentante de l'école D'Iberville, l'hypothèse C ne présente que des désavantages. Les locaux de l'école D'Iberville sont utilisés à 100 % de leur capacité (le débarcadère est utilisé comme aire de jeux pour les enfants, le gymnase est utilisé par trois groupes en même temps, les locaux du SDG sont tous utilisés, etc.). Bref, l'hypothèse C n'est vraiment pas à considérer.

Malheureusement, les représentants de l'école Maurice-Duplessis ne sont pas présents pour discuter.

L'annexe qui prendrait lieu au Centre des 16-18, n'aura pas de territoire la première année et accueillera tous les élèves en surplus du territoire.

La résolution sera adoptée séance tenante le 7 mai.

8) CONGRÈS FCPQ

Le trésorier Olivier Bourreau présente le point. Sept demandes de parrainage ont été faites à l'exécutif. Comme il reste du budget, l'offre est ouverte aux représentants et à tout membre de conseil d'établissement. M. Nicola Grenon propose que si le budget n'est pas tout alloué pour ce congrès, que le transport soit remboursé partiellement. L'exécutif en discutera. L'exécutif a voulu offrir au plus grand nombre possible de participants. Par contre, s'il y a des surplus, il pourrait être envisageable que le déplacement soit partiellement remboursé. Le congrès se tient les 2 et 3 juin à Rivière-du-Loup.

9) CALENDRIER ET HORAIRE SCOLAIRES

Comme le sujet s'est présenté à l'exécutif il y a quelques rencontres déjà, la présidente demande des précisions aux représentants afin de monter un dossier. Elle a besoin d'idées concrètes. Par ailleurs, elle mentionne que la FCPQ a déjà monté un dossier sur le sujet et cela n'a pas été très loin.

On mandate la présidente de demander à la FCPQ de faire une recherche de la littérature existante pour savoir ce qui existe déjà comme modèle. On veut savoir qui a besoin de ce genre d'aménagement.

La présidente demande quant à elle aux représentants de sonder leur CÉ pour savoir si c'est un sujet qui pourrait être développé et quel modèle pourrait être applicable.

L'exécutif développera une question pour les CÉ.

À ce propos, la représentante de l'école Jacques-Ouellette se demande s'il serait possible de modifier les journées pédagogiques mobiles en pédagogiques fixes. Le point sera rapporté en exécutif.

10) PAROLES

10.1 Aux parents-commissaires

M. Marcoux fait le résumé de la dernière rencontre du conseil des commissaires, tenue le mardi 27 mars.

Les commissaires ont souligné le départ à la retraite du directeur général de la CSMV, M. Anthony Bellini.

La répartition des services éducatifs 2018-2019 primaire et secondaire a été adoptée tel que présentée au comité de parents;

Une résolution pour prolonger des aménagements d'immeubles à des fins éducatives avec la ville de Brossard a été autorisée jusqu'au 31 décembre 2018;

Autorisation octroyée pour le bail avec la corporation Co-Réna inc. (gestion du centre sportif Gaétan-Boucher) concernant la location d'heures de glace;

Autorisation octroyée pour une modification occasionnant un dépassement du montant initial du contrat conclu pour des services de nettoyage de systèmes de ventilation;

Autorisation octroyée pour participer à plusieurs appels d'offres du Comité d'achats regroupés de la Montérégie et de l'Estrie (CARME);

Autorisation pour participer à un appel d'offres pour des cartouches d'encre réusinées du CARME;

Octroi de contrat pour autoriser l'aménagement de corridors d'accès incombustibles dans des unités modulaires;

Octroi de contrat pour la location de constructions modulaires à l'école Rabeau;

Avis protecteur de l'élève relativement au programme d'anglais intensif. Le tirage au sort ne peut être considéré comme un critère mais comme une modalité.

L'exécutif du conseil des commissaires a octroyé des contrats en deçà de 500 000 \$:

- École André-Laurendeau – réfection des salles de toilettes, locaux B128 et B218;
- École Charles-Le Moyne – réfection de l'entrée électrique et des panneaux de distribution;
- École des Petits-Explorateurs – réfection de l'entrée électrique et des panneaux de distribution;
- École D'Iberville – réfection des salles de toilettes, locaux A144 et A208*;
- École Gérard-Filion – réfection des fenêtres de la passerelle – fenestration et préau;
- École Gérard-Filion – réfection du monte-charge;
- École Guillaume-Vignal – réfection des salles de toilettes B131, B133, B231 et B237;
- École internationale Lucille-Teasdale – enlèvement du tapis des murs et travaux d'insonorisation;
- École Lionel-Groulx – réfection du plancher du gymnase;
- École Rabeau – réfection de l'entrée électrique et des panneaux de distribution;
- Centre d'apprentissage du français langue seconde Camille-Laurin – réfection des systèmes mécaniques et remplacement des thermopompes.

10.2 Aux représentants du CCSEHDAA

Il n'y a pas eu de réunion puisque les règles budgétaires ne sont pas sorties.

10.3 Au représentant du comité sur le transport

La prochaine rencontre en mai.

10.4 Au représentant de la FCPQ

Le prochain conseil général se tient en fin de semaine.

10.5 Aux représentants

Un projet de lettre en fonction de l'argent enlevé au primaire pour le secondaire pour l'aide alimentaire a été présenté par M. Grenon, à l'exécutif. Le projet n'est pas retenu puisqu'avant, il faut savoir si c'est le Ministère qui a changé sa façon de faire ou la CSMV. L'exécutif fera par contre le suivi auprès de la CSMV.

Les représentants demandent à l'exécutif de faire le suivi avec la CSMV relativement à la pénurie de locaux. On aimerait savoir quelle est la proportion de locaux polyvalents utilisés comme locaux-classes. L'exécutif fera la demande à la direction générale d'effectuer une vigie à chaque fois qu'on nous présente un POS. Du coup, on leur demandera quelles sont les normes établies d'aujourd'hui, à savoir quelle dimension doit avoir une bibliothèque, un local-classe, etc. Des représentants estiment qu'il serait bon de faire un constat en temps réel pour clarifier la situation.

On aimerait aussi que la présidente demande à la direction générale si c'est en raison de la surpopulation que le redoublement n'est pas priorisé, si c'est une question de logistique.

On rappelle aux représentants, une fois de plus, de faire parvenir leurs questions destinées à la direction générale à l'exécutif avant le CP afin que Mme Caron ait le temps de trouver la réponse.

Le Conseil des commissaires met quatre billets à la disposition des membres du Comité de parents pour l'événement Banquet Jeunes-Projet, qui se tiendra le 13 avril prochain, au Centre socioculturel de Brossard. Les représentants intéressés sont invités à venir voir la présidente après la rencontre.

10.6 Au public

Les étudiantes du CÉGEP Édouard-Montpetit se demandent si l'hypothèse C est rejetée en raison des unités mobiles temporaires? En fait, les étudiantes veulent avoir des commentaires de représentants qui ont des unités mobiles temporaires. Des représentants soutiennent que les unités mobiles créent un autre monde. Les profs sont dans leur secteur, ce groupe est tissé, les élèves et le personnel vont moins dans l'école. Par contre, les unités mobiles présentent plusieurs points positifs : plus grand (gagne trois pieds par trois pieds), plus fenestré, chauffé et climatisé, très beau. Bref, c'est un beau problème. C'est aux normes. Certaines unités sont même utilisées comme école.

11) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 35.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente